

**Conférence des Nations Unies chargée d'examiner  
les progrès accomplis dans l'exécution  
du Programme d'action  
en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite  
des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects**

**Déclaration de la République d'Haïti**

**Présentée par**

**Alix RICHARD  
Chef de la Délégation d'Haïti à la conférence  
et Président de la Commission Nationale de Désarmement**

**New-York, le 3 juillet 2006**

**Texte sujet à modification, prière  
de vérifier à l'audition**

Monsieur le Président,

Permettez-moi de joindre la voix de la délégation haïtienne à celle de tous ceux qui ont déjà salué votre élection à la présidence de cette importante conférence et de vous féliciter pour le travail réalisé avec votre équipe pendant de nombreux mois pour préparer cet événement et pour la manière dont vous avez conduit les débats jusqu'ici. Je peux vous assurer de l'appui de la délégation haïtienne qui est prête à oeuvrer avec vous à la réussite de cette conférence.

Monsieur le Président,

La question débattue ici revêt pour mon pays une importance particulière, compte tenu de la situation paÉ que nous connaissons actuellement. La prolifération et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre causent en Haïti depuis quelques temps des problèmes considérables : insécurité grandissante, menace sur le processus de démocratisation, déstabilisation des institutions, empêchement des investissements productifs indispensables pour assurer la croissance et le développement.

Depuis plus de deux ans la communauté internationale apporte une aide considérable à mon pays pour l'aider à retrouver sa stabilité, à remettre en place ses institutions démocratiques, à lutter efficacement contre la violence armée. La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) grâce à ses composantes militaires policières et civiles a beaucoup contribué à l'amélioration de la situation. Je veux ici redire la gratitude du peuple haïtien à tous les pays frères qui participent d'une manière ou d'une autre à cette mission en particulier ceux qui ont envoyé des femmes et des hommes qui accomplissent là-bas un travail remarquable souvent au péril de leur vie.

Cependant force est de reconnaître que leurs efforts sont entravés par la prolifération dans le pays d'armes légères et surtout de petit calibre détenus par des groupes armés liés au grand banditisme et au trafic de stupéfiant. Haïti ne produit pas d'armes à feu, la grande majorité de celles qui sont actuellement en circulation proviennent du commerce illicite et de la contrebande.

Pour lutter contre ce phénomène, les Nations Unies ont mis en place en collaboration avec la Commission Nationale de Désarmement que j'ai l'honneur de présider, un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion qui malheureusement n'a pas apporté les résultats escomptés. L'expérience locale a démontré qu'il est difficile de transposer des programmes d'un pays à un autre et que pour réussir, ce genre de projet doit être adapté aux spécificités locales. Depuis quelques mois nous travaillons avec nos partenaires internationaux et avec des ong's locales à la définition et à l'expérimentation de nouvelles approches qui prennent en considération l'idiosyncrasie de l'haïtien. Nous espérons qu'au moment du renouvellement du mandat de la Minustah qui doit intervenir sous peu, des engagements seront pris et des ressources mobilisées pour la mise en oeuvre du programme révisé de DDR en Haïti.

Monsieur le Président,

La pauvreté, le dénuement et la précarité si elles ne constituent pas les causes uniques du recours à l'utilisation de armes à des fins illégales, participent de cette dynamique infernale de désespoir qui rendent nos jeunes et nos enfants plus vulnérables et en font des recrues potentielles et des proies faciles pour les gangs. Le nouveau gouvernement haïtien entend s'attaquer à la fois au commerce illicite des armes mais aussi et surtout aux causes sociales de la violence armée.

La législation haïtienne en matière de contrôle, de commercialisation et de détention d'armes à feu est obsolète et mérite une révision urgente pour répondre aux objectifs du programme d'action. Un avant projet de loi a été élaboré, il sera mis à jour et présenté au parlement pour adoption. Cette nouvelle loi devra intégrer des mécanismes devant faciliter le marquage et la traçabilité des armes, les conditions d'acquisition, de détention et de transfert entre personnes privées et bien d'autres pratiques qui ont fait leur preuve ailleurs.

Avec l'assistance technique et financière de nos partenaires, nous allons oeuvrer à la modernisation et au renforcement des capacités

de nos forces de police et de notre système douanier pour lutter efficacement contre la contrebande qui continue d'alimenter les circuits occultes qui fournissent armes et munitions à ceux qui font régner la peur et sèment quotidiennement le deuil dans nos foyers. Haïti a beaucoup de mal à contrôler ses frontières terrestres et maritimes. Nous avons besoin d'avoir accès aux technologies appropriées pour mener efficacement ce combat,

L'une des priorités du nouveau gouvernement haïtien est la mise en route d'un vaste programme d'apaisement social

dans les quartiers défavorisés avec le soutien financier de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il envisage d'inscrire ces projets et programmes en faveur des plus vulnérables (les enfants, les femmes et les jeunes) dans le cadre des programmes de réduction de la violence et de les coupler à des actions visant au désarmement ou à la mise hors d'usage des armes. Toutes ces initiatives seront accompagnées de campagne de sensibilisation sur les méfaits de l'utilisation des armes à des fins illégales.

Monsieur le Président,

La communauté internationale consent des efforts considérables en faveur du développement, efforts dont les résultats sont souvent ralentis voire anéantis par la violence armée. Pour se développer, les pays comme le mien ont un urgent besoin d'attirer les investissements. Le potentiel est là et ne demande qu'à être exploité, mais les conséquences directes de la prolifération des armes illégales que sont l'insécurité et les activités criminelles découragent et dissuadent toutes les bonnes volontés, nous faisant perdre ainsi des opportunités incalculables. Il nous faut remporter la victoire dans ce combat contre le commerce illicite des armes.

Nous sommes conscients que cette bataille ne peut pas se gagner seul. C'est pourquoi mon pays entend s'associer davantage aux efforts et aux actions entreprises aux niveaux régional et sousrégional. Nous réaffirmons notre engagement à renforcer la coopération avec nos amis de l'Organisation des États Américains et de la Caricom dans la lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre.

Haïti compte beaucoup sur les résultats de cette conférence et sur les mesures concrètes qu'elle permettra d'adopter en vue de parvenir à plus d'efficacité dans la mise en oeuvre du programme d'action. La lutte contre le commerce illicite des armes légères ne doit rester une vaine promesse ni le programme d'action constituer un catalogue de bonnes intentions. Il est fondamental que tous les états en particulier les producteurs et exportateurs d'armes légères de même que les états par lesquels celles-ci transitent acceptent de prendre les mesures courageuses qui ~'imp,~sent et intègrent dans leur législation interne des critères our l'octroi de licences d'exportation ou de transit, critères que nous souhaitons transparentes et non discriminatoires.

Haïti encourage et soutient toute démarche visant à l'introduction dans le droit international des critères précis pour le transfert d'armes. Il est souhaitable que les engagements politiques maintes fois répétés soient transformés le plus rapidement possible en obligations juridiquement contraignantes pour les états.

Pour finir Monsieur le Président, je vous confirme la volonté de la délégation d'Haïti à travailler tout au long de cette conférence dans un esprit positif pour parvenir à l'adoption d'un document final satisfaisant, reflétant les préoccupations de tous.

Je vous remercie.